

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20005787500029	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EPT dont la population est de 3500 habitants et plus EPT EST ENSEMBLE
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PANTIN

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (2)

ANNEE 2020

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.
(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	42
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	46
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXPLOITATION		
	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	11 823 116,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	11 823 116,00
		11 823 116,00
INVESTISSEMENT		
	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	13 447 642,00
	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	141 877,86
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	13 589 519,86
		13 589 519,86
TOTAL		
	TOTAL DU BUDGET (3)	25 412 635,86
		25 412 635,86

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES					II
					A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 897 103,00	0,00	3 330 113,00	3 330 113,00	3 330 113,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 253 918,81	0,00	1 389 203,66	1 389 203,66	1 389 203,66
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		4 151 021,81	0,00	4 719 316,66	4 719 316,66	4 719 316,66
66	Charges financières	274 900,00	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	2 277 000,00	0,00	1 877 632,01	1 877 632,01	1 877 632,01
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		6 702 921,81	0,00	6 876 948,67	6 876 948,67	6 876 948,67
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 326 163,05		2 563 540,44	2 563 540,44	2 563 540,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 500 000,00		2 382 626,89	2 382 626,89	2 382 626,89
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		5 826 163,05		4 946 167,33	4 946 167,33	4 946 167,33
TOTAL		12 529 084,86	0,00	11 823 116,00	11 823 116,00	11 823 116,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						11 823 116,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 437 000,00	0,00	11 496 000,00	11 496 000,00	11 496 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	0,00	134 316,00	134 316,00	134 316,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		10 487 000,00	0,00	11 630 316,00	11 630 316,00	11 630 316,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		10 487 000,00	0,00	11 630 316,00	11 630 316,00	11 630 316,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	200 000,00		192 800,00	192 800,00	192 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		200 000,00		192 800,00	192 800,00	192 800,00
TOTAL		10 687 000,00	0,00	11 823 116,00	11 823 116,00	11 823 116,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 823 116,00
---	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	4 753 367,33
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES					II
					A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	120 000,00	26 515,78	40 000,00	40 000,00	66 515,78
21	Immobilisations corporelles	1 638 000,00	115 362,08	1 105 000,00	1 105 000,00	1 220 362,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	10 467 043,30	0,00	10 539 842,00	10 539 842,00	10 539 842,00
	Total des dépenses d'équipement	12 225 043,30	141 877,86	11 684 842,00	11 684 842,00	11 826 719,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 511 900,00	0,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 511 900,00	0,00	1 570 000,00	1 570 000,00	1 570 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	13 736 943,30	141 877,86	13 254 842,00	13 254 842,00	13 396 719,86
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	200 000,00		192 800,00	192 800,00	192 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	200 000,00		192 800,00	192 800,00	192 800,00
	TOTAL	13 936 943,30	141 877,86	13 447 642,00	13 447 642,00	13 589 519,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 589 519,86
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 630 627,67	251 254,00	1 516 028,00	1 516 028,00	1 767 282,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 180 152,58	0,00	5 576 070,53	5 576 070,53	5 576 070,53
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	6 810 780,25	251 254,00	7 092 098,53	7 092 098,53	7 343 352,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
106	Réserves (7)	6 166 420,72	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	7 466 420,72		0,00	1 300 000,00	1 300 000,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	14 277 200,97	251 254,00	8 392 098,53	8 392 098,53	8 643 352,53
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 326 163,05		2 563 540,44	2 563 540,44	2 563 540,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 500 000,00		2 382 626,89	2 382 626,89	2 382 626,89
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	5 826 163,05		4 946 167,33	4 946 167,33	4 946 167,33
	TOTAL	20 103 364,02	251 254,00	13 338 265,86	13 338 265,86	13 589 519,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 589 519,86
---	----------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	4 753 367,33
---	--------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 330 113,00		3 330 113,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 389 203,66		1 389 203,66
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	280 000,00	0,00	280 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 877 632,01	0,00	1 877 632,01
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 382 626,89	2 382 626,89
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 563 540,44	2 563 540,44
Dépenses d'exploitation – Total		6 876 948,67	4 946 167,33	11 823 116,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 823 116,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	192 800,00	192 800,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 570 000,00	0,00	1 570 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	10 539 842,00		10 539 842,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	66 515,78	0,00	66 515,78
21	Immobilisations corporelles (6)	1 220 362,08	0,00	1 220 362,08
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		13 396 719,86	192 800,00	13 589 519,86

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 589 519,86
---	----------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE DU BUDGET			B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	11 496 000,00		11 496 000,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	134 316,00		134 316,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	192 800,00	192 800,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		11 630 316,00	192 800,00	11 823 116,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	11 823 116,00
---	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	1 300 000,00	0,00	1 300 000,00
13	Subventions d'investissement	1 767 282,00	0,00	1 767 282,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	5 576 070,53	0,00	5 576 070,53
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 382 626,89	2 382 626,89
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		2 563 540,44	2 563 540,44
Recettes d'investissement – Total		8 643 352,53	4 946 167,33	13 589 519,86

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 589 519,86
---	----------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES				III A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	2 897 103,00	3 330 113,00	3 330 113,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	38 000,00	38 000,00	38 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équip	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 000,00	1 000,00
6066	Carburants	10 000,00	7 000,00	7 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6132	Locations immobilières	250 000,00	253 000,00	253 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	65 000,00	65 000,00	65 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	1 891 000,00	2 436 000,00	2 436 000,00
61551	Entretien matériel roulant	38 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6168	Autres	5 000,00	5 000,00	5 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	50 000,00	50 000,00
618	Divers	2 000,00	27 700,00	27 700,00
6222	Commissions recouvrement redevance	330 000,00	150 000,00	150 000,00
6238	Divers	10 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6287	Remboursements de frais	231 103,00	242 413,00	242 413,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 253 918,81	1 389 203,66	1 389 203,66
6218	Autre personnel extérieur	1 130,14	0,00	0,00
6331	Versement de transport	10 147,75	16 547,00	16 547,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 820,88	3 550,55	3 550,55
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 671,28	9 968,39	9 968,39
6411	Salaires, appointements, commissions	800 106,87	938 712,05	938 712,05
6413	Primes et gratifications	163 140,84	106 244,84	106 244,84
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	112 540,26	123 479,02	123 479,02
6452	Cotisations aux mutuelles	4 781,51	8 600,74	8 600,74
6453	Cotisations aux caisses de retraites	122 568,37	177 025,39	177 025,39
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 514,39	5 075,68	5 075,68
6458	Cofisat° autres organismes sociaux	6 286,23	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	10 210,29	0,00	0,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 151 021,81	4 719 316,66	4 719 316,66
66	Charges financières (b) (8)	274 900,00	280 000,00	280 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	235 600,00	265 000,00	265 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	39 300,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	2 277 000,00	1 877 632,01	1 877 632,01
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	18 000,00	20 000,00	20 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 000,00	60 000,00	60 000,00
6742	Subventions exceptionnelles d'équipement	2 194 000,00	1 757 632,01	1 757 632,01
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnent	40 000,00	40 000,00	40 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		6 702 921,81	6 876 948,67	6 876 948,67
023	Virement à la section d'investissement	3 326 163,05	2 563 540,44	2 563 540,44
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	2 500 000,00	2 382 626,89	2 382 626,89
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 500 000,00	2 382 626,89	2 382 626,89
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		5 826 163,05	4 946 167,33	4 946 167,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		5 826 163,05	4 946 167,33	4 946 167,33
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		12 529 084,86	11 823 116,00	11 823 116,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+ D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	
0,00	

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
=				
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES				11 823 116,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	54 300,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	39 300,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	15 000,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES				III A2
--	--	--	--	-----------

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	10 437 000,00	11 496 000,00	11 496 000,00
704	Travaux	1 000 000,00	1 050 000,00	1 050 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	8 900 000,00	9 900 000,00	9 900 000,00
7063	Contribut° des communes (eaux pluviales)	472 000,00	481 000,00	481 000,00
7068	Autres prestations de services	65 000,00	65 000,00	65 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	50 000,00	134 316,00	134 316,00
748	Autres subventions d'exploitation	50 000,00	134 316,00	134 316,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		10 487 000,00	11 630 316,00	11 630 316,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		10 487 000,00	11 630 316,00	11 630 316,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	200 000,00	192 800,00	192 800,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	200 000,00	192 800,00	192 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		200 000,00	192 800,00	192 800,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		10 687 000,00	11 823 116,00	11 823 116,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				0,00
+				
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES				11 823 116,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures, des marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				III B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	120 000,00	40 000,00	40 000,00
2031	Frais d'études	110 000,00	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	10 000,00	20 000,00	20 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 638 000,00	1 105 000,00	1 105 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	1 620 000,00	800 000,00	800 000,00
21562	Service d'assainissement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2182	Matériel de transport	10 000,00	297 000,00	297 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	3 000,00	3 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
9191203003	Opération d'équipement n° 9191203003 (5)	72 800,00	20 000,00	20 000,00
9191203004	Opération d'équipement n° 9191203004 (5)	518 137,30	250 000,00	250 000,00
9191703001	Opération d'équipement n° 9191703001 (5)	450 000,00	204 451,04	204 451,04
9191703002	Opération d'équipement n° 9191703002 (5)	766 106,00	500 000,00	500 000,00
9191703003	Opération d'équipement n° 9191703003 (5)	3 740 000,00	965 390,96	965 390,96
9191703004	Opération d'équipement n° 9191703004 (5)	250 000,00	280 000,00	280 000,00
9191703005	Opération d'équipement n° 9191703005 (5)	4 560 000,00	4 560 000,00	4 560 000,00
9191703006	Opération d'équipement n° 9191703006 (5)	110 000,00	60 000,00	60 000,00
9191703007	Opération d'équipement n° 9191703007 (5)	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00
Total des dépenses d'équipement		12 225 043,30	11 684 842,00	11 684 842,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 511 900,00	1 570 000,00	1 570 000,00
1641	Emprunts en euros	1 048 000,00	1 080 000,00	1 080 000,00
1678	Autres dettes condit° particulières	463 900,00	490 000,00	490 000,00
18	Compte de liaison : affect° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 511 900,00	1 570 000,00	1 570 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		13 736 943,30	13 254 842,00	13 254 842,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	200 000,00	192 800,00	192 800,00
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>200 000,00</i>	<i>192 800,00</i>	<i>192 800,00</i>
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	200 000,00	192 800,00	192 800,00
	<i>Charges transférées</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		200 000,00	192 800,00	192 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		13 936 943,30	13 447 642,00	13 447 642,00
+				
RESTES A REALISER N-1 (10)				141 877,86
+				
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)				0,00
=				
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				13 589 519,86

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	1 630 627,67	1 516 028,00	1 516 028,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 521 863,67	1 396 028,00	1 396 028,00
1313	Subv. équipt Départements	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement	108 764,00	120 000,00	120 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 180 152,58	5 576 070,53	5 576 070,53
1641	Emprunts en euros	5 180 152,58	5 576 070,53	5 576 070,53
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		6 810 780,25	7 092 098,53	7 092 098,53
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 466 420,72	1 300 000,00	1 300 000,00
10222	FCTVA	1 300 000,00	1 300 000,00	1 300 000,00
1068	Autres réserves	6 166 420,72	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		7 466 420,72	1 300 000,00	1 300 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		14 277 200,97	8 392 098,53	8 392 098,53
021	Virement de la section d'exploitation	3 326 163,05	2 563 540,44	2 563 540,44
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	2 500 000,00	2 382 626,89	2 382 626,89
281351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	2 500 000,00	2 382 626,89	2 382 626,89
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		5 826 163,05	4 946 167,33	4 946 167,33
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		5 826 163,05	4 946 167,33	4 946 167,33
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		20 103 364,02	13 338 265,86	13 338 265,86

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	251 254,00
---------------------------	------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	13 589 519,86
--	---------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI/041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191203003 (1)
LIBELLE : SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 391 403,42	a 0,00	20 000,00	b 20 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	1 320 750,55	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 320 750,55	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	70 652,87	0,00	0,00	0,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	70 652,87	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau		0,00		0,00
1313	Subv. équipt Départements		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-20 000,00
---	-------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191203004 (1)
LIBELLE : RESEAUX LIES AU PROLONGEMENT DU T1

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	3 205 719,95	a	0,00	250 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	13 169,62	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	13 169,62	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	790 814,84	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	790 814,84	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 401 735,49	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	2 401 735,49	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)		Recettes de l'exercice	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	0,00	d	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00		0,00
22	Immobilisations recues en affectation		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00		0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-250 000,00
---	--------------------

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Détailier les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191703001 (1)
LIBELLE : TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2017

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	8 123 397,87	a	0,00	204 451,04	b
20	Immobilisations incorporelles	423 223,06	0,00	3 387,00	3 387,00	0,00
2031	Frais d'études	423 223,06	0,00	3 387,00	3 387,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 700 174,81	0,00	201 064,04	201 064,04	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	7 700 174,81	0,00	201 064,04	201 064,04	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-204 451,04
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191703002 (1)
LIBELLE : REMBOURSEMENT DES TRAVAUX PRU1 - ASSAINISSEMENT

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	184 659,18	a	0,00	500 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	184 659,18	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	184 659,18	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-500 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191703003 (1)
LIBELLE : TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2018

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	9 004 609,95	a	0,00	965 390,96	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 004 609,95	0,00	965 390,96	965 390,96	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	9 004 609,95	0,00	965 390,96	965 390,96	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111 Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-965 390,96
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191703004 (1)
LIBELLE : ETUDES ET TRAVAUX PRU 2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	99 835,33	a 0,00	280 000,00	b 280 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	99 835,33	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00
2031	Frais d'études	99 835,33	0,00	280 000,00	280 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-280 000,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191703005 (1)
LIBELLE : TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2019

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	4 556 869,87	a	0,00	4 560 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 556 869,87	0,00	4 560 000,00	4 560 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	4 556 869,87	0,00	4 560 000,00	4 560 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
13111 Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 560 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191703006 (1)
LIBELLE : TRAVAUX DE MODERNISATION DES BASSINS ET TELESURVEI

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	60 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-60 000,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 9191703007 (1)
LIBELLE : REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2020-2025

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a	0,00	3 700 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00	0,00
21532	Réseaux d'assainissement	0,00	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-3 700 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailer les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES													IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					16 859 485,74									
1641 Emprunts en euros (total)					16 859 485,74									
0623 001 (0623001)	SOCIETE GENERALE	11/12/2006	11/12/2006	11/12/2007	3 540 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	3,641		A	C	N	A-1
1191994 (1191994)	Caisse des Dépôts et Consignation	01/11/1998	27/10/1998	01/11/1999	1 604 384,74	V	LIVRETA	4,300	3,684		A	X Produits CDC	N	A-1
1203300 (1203300)	Caisse des Dépôts et Consignation	23/12/2008	30/06/2009	01/01/2010	400 000,00	F	FIXE	4,470	4,737		A	P	N	A-1
294458892K (294458892K)	Crédit Foncier	26/12/2007	16/03/2009	16/09/2009	2 300 000,00	F	FIXE	3,700	3,789		S	P	N	A-1
4441-1 (4441-1)	Crédit Foncier	20/07/2006	20/07/2006	01/01/2011	393 750,00	V	TAG03M	0,035	0,125		T	C	N	A-1
4441-2 (4441-2)	Crédit Foncier	01/03/2007	01/03/2007	01/01/2011	293 125,00	V	TAG03M	4,014	0,127		T	C	N	A-1
60266053155 (60266053155)	Crédit Agricole	18/12/2009	29/12/2009	29/12/2010	800 000,00	F	FIXE	4,000	4,000		A	P	N	A-1
8596178 (8596178)	Caisse d'Epargne	14/01/2019	29/12/2009	29/12/2010	250 000,00	F	FIXE	4,000	3,995		A	C	N	A-1
9852812 (9852812)	Caisse d'Epargne	17/12/2016	15/03/2017	05/04/2017	3 300 000,00	F	FIXE	1,040	1,044		M	C	N	A-1
A7507111 (A7507111)	Caisse d'Epargne	14/12/2009	14/12/2009	14/03/2010	1 200 000,00	V	TAG03M	0,710	0,259		T	C	N	A-1
A7508061 (A7508061)	Caisse d'Epargne	31/01/2005	15/12/2005	15/03/2006	420 000,00	V	EURIBOR03M	0,060	2,082		T	C	N	A-1
MIN271384EUR:0289842 (MIN27138	Caisse Française de Financement Local	01/01/2010	31/12/2009	01/01/2010	425 000,00	F	FIXE	4,140	4,267		T	C	N	A-1
MPH271702EUR (MPH271702EUR)	Caisse Française de Financement Local	21/12/2009	21/12/2009	01/03/2010	1 933 226,00	F	FIXE	3,140	3,224		T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					7 445 782,12									

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					7 445 782,12									
03313800 (03313800)	Agence de l'eau	01/08/2003	23/03/2005	23/03/2006	47 900,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
04300600 (04300600)	Agence de l'eau	07/05/2004	31/08/2005	31/08/2006	52 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
04300700 (04300700)	Agence de l'eau	03/05/2007	03/05/2007	03/05/2008	18 169,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
04381800 (04381800)	Agence de l'eau	05/08/2004	10/04/2006	10/04/2007	46 000,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
05010800 (05010800)	Agence de l'eau	25/01/2005	30/03/2005	30/03/2006	170 560,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
05014100 (05014100)	Agence de l'eau	16/12/2004	29/09/2005	29/09/2006	139 027,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
05014101 (05014101)	Agence de l'eau	25/01/2005	01/02/2006	01/02/2007	6 977,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
05015500 (05015500)	Agence de l'eau	21/01/2005	18/08/2005	18/08/2006	136 600,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
05036600 (05036600)	Agence de l'eau	18/03/2005	05/10/2005	05/10/2006	132 960,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
05036601 (05036601)	Agence de l'eau	18/03/2005	26/04/2007	26/04/2008	33 240,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
05055100 (05055100)	Agence de l'eau	21/03/2005	18/08/2005	18/08/2006	52 700,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
05211100 (05211100)	Agence de l'eau	27/04/2005	05/10/2005	05/10/2006	18 433,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
06220000 (06220000)	Agence de l'eau	09/05/2006	08/08/2007	08/08/2008	9 080,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
06355900 (06355900)	Agence de l'eau	19/07/2006	24/01/2007	24/01/2008	35 400,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
06361700 (06361700)	Agence de l'eau	12/10/2006	07/03/2007	07/03/2008	68 800,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
07036500 (07036500)	Agence de l'eau	05/04/2007	22/10/2008	22/10/2009	86 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
07036501 (07036501)	Agence de l'eau	05/04/2007	26/11/2008	26/11/2009	86 750,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
070378100 (070378100)	Agence de l'eau	10/05/2007	20/09/2007	20/09/2008	106 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
070378101 (070378101)	Agence de l'eau	10/05/2007	03/07/2009	02/07/2010	106 200,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1004213/01 (1004213)	Agence de l'eau	15/11/2007	26/11/2009	25/11/2010	26 110,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1004269 (1004269)	Agence de l'eau	17/03/2009	21/12/2010	13/08/2011	149 939,12	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10047281/01 (10047281/01)	Agence de l'eau	21/10/2009	10/08/2009	04/08/2010	45 086,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10047701/01 (10047701/01)	Agence de l'eau	01/04/2008	14/08/2009	13/08/2010	10 276,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1004945 (1004945)	Agence de l'eau	17/09/2008	17/09/2008	17/09/2009	37 276,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10058001/01 (10058001/01)	Agence de l'eau	15/01/2019	14/08/2009	13/08/2010	12 548,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10074671 (10074671)	Agence de l'eau	20/10/2008	11/05/2010	10/05/2011	43 855,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10074673 (10074673)	Agence de l'eau	20/10/2008	28/04/2015	27/04/2016	13 266,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10084761/01 (10084761/01)	Agence de l'eau	24/11/2008	31/07/2009	30/07/2010	111 457,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10102772/01 (10102772)	Agence de l'eau	11/08/2011	11/08/2011	10/08/2012	18 935,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10108922/01 (10108922)	Agence de l'eau	29/11/2012	29/11/2012	28/11/2013	11 213,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10121021/01 (10121021/01)	Agence de l'eau	20/05/2009	02/11/2009	01/11/2010	87 899,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10145072/01 (10145072)	Agence de l'eau	23/10/2012	23/10/2012	22/10/2013	17 149,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1014547 (1014547)	Agence de l'eau	15/01/2019	31/10/2012	30/10/2013	113 984,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
1014837 (1014837)	Agence de l'eau	19/10/2009	19/10/2012	18/10/2013	175 931,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1
10148371 (10148371)	Agence de l'eau	19/10/2009	03/09/2015	02/09/2016	14 205,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	C	N	A-1

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
10148722/01 (10148722)	Agence de l'eau	29/11/2012	29/11/2012	28/11/2013	44 751,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10159202/01 (10159202)	Agence de l'eau	23/10/2012	23/10/2012	22/10/2013	66 400,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10160372/01 (10160372)	Agence de l'eau	20/06/2013	20/06/2013	19/06/2014	37 233,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10167341/01 (10167341)	Agence de l'eau	07/10/2011	07/10/2011	06/10/2012	61 463,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10171452 (10171452)	Agence de l'eau	16/02/2016	20/06/2013	19/06/2014	7 189,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10171454 (10171454)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	20 824,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10171742 (10171742)	Agence de l'eau	23/03/2011	26/10/2012	25/10/2013	60 051,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10181921 (10181921)	Agence de l'eau	20/05/2010	20/06/2013	19/06/2014	11 928,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10206891/01 (10206891)	Agence de l'eau	08/07/2010	20/06/2013	19/06/2014	116 114,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10212871/01 (10212871)	Agence de l'eau	16/07/2010	02/07/2013	01/07/2014	52 526,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10224421 (10224421)	Agence de l'eau	20/10/2010	20/06/2013	19/06/2014	58 720,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10268071/01 (10268071)	Agence de l'eau	01/09/2011	20/06/2013	19/06/2014	122 221,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10275221/01 (10275221)	Agence de l'eau	17/02/2012	20/06/2013	19/06/2014	119 318,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10305321/01 (10305321)	Agence de l'eau	06/03/2012	24/09/2013	23/09/2014	147 750,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10364102/01 (10364102)	Agence de l'eau	16/11/2012	03/09/2015	02/09/2016	146 847,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10381432 (10381432)	Agence de l'eau	09/03/2016	28/04/2015	27/04/2016	136 892,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10389822/01 (10389822)	Agence de l'eau	19/11/2012	03/09/2015	02/09/2016	64 891,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1044333 (1044333-02)	Agence de l'eau	09/03/2016	26/07/2017	26/07/2018	83 366,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1044332/1 (1044333-01)	Agence de l'eau	09/03/2016	28/04/2015	28/04/2016	83 366,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10456902/01 (10456902)	Agence de l'eau	10/12/2013	03/09/2015	27/04/2016	153 298,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10493211/01 (10493211)	Agence de l'eau	09/03/2016	03/09/2015	02/09/2016	98 596,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10517982/01 (10517982)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	120 582,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10518252/01 (10518252)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	115 024,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10552252/01 (10552252)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	102 458,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10559812/01 (10559812)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	131 454,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10580112/01 (10580112)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	35 743,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10580412/01 (10580412)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	38 473,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10580432/01 (10580432)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	38 752,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10592142/01 (10592142)	Agence de l'eau	09/03/2016	12/05/2016	11/05/2017	38 769,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1059803 (1059803)	Agence de l'eau	09/03/2016	15/03/2017	15/03/2018	120 951,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
10598031 (10598031)	Agence de l'eau	03/11/2017	03/11/2017	27/10/2018	72 570,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1062648 (1062648)	Agence de l'eau	11/05/2016	15/03/2017	15/03/2018	67 661,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1063696 (1063696)	Agence de l'eau	21/06/2016	15/03/2017	15/03/2018	51 485,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1064459-01 (1064459-01)	Agence de l'eau	29/06/2017	29/06/2017	29/06/2018	83 927,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1064459-02 (1064459-02)	Agence de l'eau	29/11/2018	29/11/2018	29/11/2019	83 927,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1064461 (1064461)	Agence de l'eau	27/10/2016	29/06/2017	29/06/2018	127 851,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1065406 (1065406)	Agence de l'eau	16/09/2016	29/06/2017	29/06/2018	113 885,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1065407 (1065407)	Agence de l'eau	16/09/2016	09/11/2017	09/11/2018	87 175,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1065408 (1065408)	Agence de l'eau	16/01/2016	15/03/2017	15/03/2018	81 841,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
1067068 (1067068)	Agence de l'eau	09/12/2016	03/07/2017	03/07/2018	147 800,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1068037 (1068037)	Agence de l'eau	28/02/2017	15/12/2017	15/12/2018	76 063,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1070059 (1070059)	Agence de l'eau	07/06/2017	27/10/2017	27/10/2018	102 491,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1070676 (1070676)	Agence de l'eau	07/06/2017	13/07/2018	13/07/2019	29 312,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1071000 (1071000)	Agence de l'eau	12/07/2017	13/12/2017	13/12/2018	57 154,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1071076 (1071076)	Agence de l'eau	20/06/2017	27/10/2017	27/10/2018	113 187,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1072186 (1072186)	Agence de l'eau	18/07/2017	27/10/2017	27/10/2018	70 043,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1072187 (1072187)	Agence de l'eau	18/07/2017	27/10/2017	27/10/2018	27 591,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1072188 (1072188)	Agence de l'eau	18/07/2017	27/10/2017	27/10/2018	79 013,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1072592 (1072592)	Agence de l'eau	10/11/2017	13/07/2018	13/07/2019	76 256,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1073858 (1073858)	Agence de l'eau	10/11/2017	29/06/2018	29/06/2019	56 419,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1074358 (1074358)	Agence de l'eau	09/01/2018	13/07/2018	13/07/2019	102 951,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1077833 (1077833)	Agence de l'eau	15/06/2018	01/08/2018	01/08/2019	32 803,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1079096 (1079096)	Agence de l'eau	20/08/2018	06/09/2018	06/09/2019	28 345,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1079183 (1079183)	Agence de l'eau	20/08/2018	06/09/2018	06/09/2019	17 958,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1079185 (1079185)	Agence de l'eau	20/08/2018	06/09/2018	06/09/2019	53 004,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1079243 (1079243)	Agence de l'eau	20/08/2018	11/09/2018	11/09/2019	70 867,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1079781 (1079781)	Agence de l'eau	15/11/2018	20/11/2018	20/11/2019	52 032,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1080669 (1080669)	Agence de l'eau	15/11/2018	20/11/2018	20/11/2019	25 703,00	F	FIXE	0,000	0,000			C	N	A-1
1081308 (1081308)	Agence de l'eau	17/01/2019	23/07/2019	23/07/2020	50 785,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1081309 (1081309)	Agence de l'eau	27/03/2019	27/03/2019	27/03/2020	32 027,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1081690 (1081690)	Agence de l'eau	27/03/2019	27/03/2019	27/03/2020	68 567,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1081693 (1081693)	Agence de l'eau	27/03/2019	27/03/2019	27/03/2020	45 966,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1081694 (1081694)	Agence de l'eau	27/03/2019	27/03/2019	05/04/2020	31 429,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1081695 (1081695)	Agence de l'eau	27/03/2019	27/03/2019	27/03/2020	20 174,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1082770 (1082770)	Agence de l'eau	08/04/2019	18/07/2019	18/07/2020	59 826,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1082771 (1082771)	Agence de l'eau	08/04/2019	18/07/2019	18/07/2020	84 408,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1083950 (1083950)	Agence de l'eau	09/07/2019	17/09/2019	17/09/2020	68 092,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1084056 (1084056)	Agence de l'eau	18/07/2019	17/09/2019	17/09/2020	96 867,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1084421 (1084421)	Agence de l'eau	05/12/2019	05/12/2019	05/12/2020	34 105,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1085331 (1085331)	Agence de l'eau	16/07/2019	17/09/2019	17/09/2020	59 671,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
1085736 (1085736)	Agence de l'eau	01/12/2019	20/12/2019	20/12/2020	124 926,00	F	FIXE	0,000	0,000			P	N	A-1
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
1687 Autres dettes (total)					0,00			Niveau de taux (5)	Taux actuel					
Total général					24 305 267,86									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES											IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		8 847 137,02					894 232,05	212 270,64	0,00	33 058,48
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		8 847 137,02					894 232,05	212 270,64	0,00	33 058,48
0623 001 (0623001)	N	0,00	A-1	1 304 210,53	6,94	F	FIXE	3,700	186 315,79	49 060,07	0,00	2 412,79
1191994 (1191994)	N	0,00	A-1	315 559,62	3,83	V	LIVRETA	2,050	79 191,39	6 468,97	0,00	809,80
1203300 (1203300)	N	0,00	A-1	243 046,01	9,00	F	FIXE	4,470	19 806,41	10 864,16	0,00	9 978,81
294458892K (294458892K)	N	0,00	A-1	1 290 677,56	9,21	F	FIXE	3,700	116 710,26	47 457,00	0,00	12 910,38
4441-1 (4441-1)	N	0,00	A-1	168 750,00	6,50	V	TAG03M	0,000	25 000,00	0,00	0,00	0,00
4441-2 (4441-2)	N	0,00	A-1	135 625,00	7,50	V	TAG03M	0,000	17 500,00	0,00	0,00	0,00
60266053155 (60266053155)	N	0,00	A-1	477 451,12	9,99	F	FIXE	4,000	39 767,36	19 098,04	0,00	143,90
8596178 (8596178)	N	0,00	A-1	125 000,00	9,99	F	FIXE	4,000	12 500,00	5 000,00	0,00	36,99
9852812 (9852812)	N	0,00	A-1	2 694 999,98	12,18	F	FIXE	1,040	219 999,96	26 979,34	0,00	1 868,23
A7507111 (A7507111)	N	0,00	A-1	600 000,00	9,95	F	FIXE	0,000	60 000,00	0,00	0,00	0,00
A7508061 (A7508061)	N	0,00	A-1	28 000,00	0,96	V	EURIBOR03M	0,000	28 000,00	0,00	0,00	0,00
MIN271384EUR:0289842 (MIN271384)	N	0,00	A-1	175 000,00	6,75	F	FIXE	4,140	25 000,00	6 971,15	0,00	1 587,00
MPH271702EUR (MPH271702EUR)	N	0,00	A-1	1 288 817,20	19,92	F	FIXE	3,140	64 440,88	40 371,91	0,00	3 310,58
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		4 830 811,52					497 369,60	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		4 830 811,52					497 369,60	0,00	0,00	0,00
03313800 (03313800)	N	0,00	A-1	3 193,33	0,23	F	FIXE	0,000	3 193,33	0,00	0,00	0,00
04300600 (04300600)	N	0,00	A-1	3 520,00	0,67	F	FIXE	0,000	3 520,00	0,00	0,00	0,00

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
04300700 (04300700)	N	0,00	A-1	3 633,79	2,34	F	FIXE	0,000	1 211,26	0,00	0,00	0,00	0,00	
04381800 (04381800)	N	0,00	A-1	6 133,33	1,28	F	FIXE	0,000	3 066,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
05010800 (05010800)	N	0,00	A-1	11 370,66	0,25	F	FIXE	0,000	11 370,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
05014100 (05014100)	N	0,00	A-1	9 268,46	0,74	F	FIXE	0,000	9 268,46	0,00	0,00	0,00	0,00	
05014101 (05014101)	N	0,00	A-1	930,27	1,08	F	FIXE	0,000	465,14	0,00	0,00	0,00	0,00	
05015500 (05015500)	N	0,00	A-1	9 106,66	0,63	F	FIXE	0,000	9 106,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
05036600 (05036600)	N	0,00	A-1	8 864,00	0,76	F	FIXE	0,000	8 864,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
05036601 (05036601)	N	0,00	A-1	6 648,00	2,32	F	FIXE	0,000	2 216,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
05055100 (05055100)	N	0,00	A-1	3 513,33	0,63	F	FIXE	0,000	3 513,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
05211100 (05211100)	N	0,00	A-1	1 228,86	0,76	F	FIXE	0,000	1 228,86	0,00	0,00	0,00	0,00	
06220000 (06220000)	N	0,00	A-1	1 816,00	2,60	F	FIXE	0,000	605,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
06355900 (06355900)	N	0,00	A-1	7 080,00	2,06	F	FIXE	0,000	2 360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
06361700 (06361700)	N	0,00	A-1	13 759,99	2,18	F	FIXE	0,000	4 586,66	0,00	0,00	0,00	0,00	
07036500 (07036500)	N	0,00	A-1	23 133,34	3,81	F	FIXE	0,000	5 783,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
07036501 (07036501)	N	0,00	A-1	23 133,34	3,90	F	FIXE	0,000	5 783,34	0,00	0,00	0,00	0,00	
070378100 (070378100)	N	0,00	A-1	21 240,00	2,72	F	FIXE	0,000	7 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
070378101 (070378101)	N	0,00	A-1	35 400,00	4,50	F	FIXE	0,000	7 080,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1004213/01 (1004213)	N	0,00	A-1	8 703,30	4,90	F	FIXE	0,000	1 740,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
1004269 (1004269)	N	0,00	A-1	54 900,41	4,62	F	FIXE	0,000	10 980,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
10047281/01 (10047281/01)	N	0,00	A-1	15 028,70	4,59	F	FIXE	0,000	3 005,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
10047701/01 (10047701/01)	N	0,00	A-1	3 425,30	4,62	F	FIXE	0,000	685,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
1004945 (1004945)	N	0,00	A-1	9 940,26	3,71	F	FIXE	0,000	2 485,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
10058001/01 (10058001/01)	N	0,00	A-1	4 182,70	4,62	F	FIXE	0,000	836,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
10074671 (10074671)	N	0,00	A-1	17 541,97	5,36	F	FIXE	0,000	2 923,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
10074673 (10074673)	N	0,00	A-1	9 728,40	10,32	F	FIXE	0,000	884,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
10084761/01 (10084761/01)	N	0,00	A-1	37 152,30	4,58	F	FIXE	0,000	7 430,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
10102772/01 (10102772)	N	0,00	A-1	8 836,36	6,61	F	FIXE	0,000	1 262,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
10108922/01 (10108922)	N	0,00	A-1	5 980,29	7,91	F	FIXE	0,000	747,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
10121021/01 (10121021/01)	N	0,00	A-1	29 299,70	4,83	F	FIXE	0,000	5 859,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
10145072/01 (10145072)	N	0,00	A-1	9 146,11	7,81	F	FIXE	0,000	1 143,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
1014547 (1014547)	N	0,00	A-1	60 791,49	7,83	F	FIXE	0,000	7 598,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
1014837 (1014837)	N	0,00	A-1	93 829,82	7,80	F	FIXE	0,000	11 728,74	0,00	0,00	0,00	0,00	
10148371 (10148371)	N	0,00	A-1	10 417,00	10,67	F	FIXE	0,000	947,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10148722/01 (10148722)	N	0,00	A-1	23 867,20	7,91	F	FIXE	0,000	2 983,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
10159202/01 (10159202)	N	0,00	A-1	35 413,31	7,81	F	FIXE	0,000	4 426,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
10160372/01 (10160372)	N	0,00	A-1	22 339,80	8,47	F	FIXE	0,000	2 482,20	0,00	0,00	0,00	0,00	

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
10167341/01 (10167341)	N	0,00	A-1	28 682,76	6,76	F	FIXE	0,000	4 097,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
10171452 (10171452)	N	0,00	A-1	4 313,38	8,47	F	FIXE	0,000	479,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
10171454 (10171454)	N	0,00	A-1	16 659,19	11,36	F	FIXE	0,000	1 388,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
10171742 (10171742)	N	0,00	A-1	32 027,20	7,82	F	FIXE	0,000	4 003,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
10181921 (10181921)	N	0,00	A-1	7 156,80	8,47	F	FIXE	0,000	795,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
10206891/01 (10206891)	N	0,00	A-1	69 668,42	8,47	F	FIXE	0,000	7 740,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
10212871/01 (10212871)	N	0,00	A-1	31 515,62	8,50	F	FIXE	0,000	3 501,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
10224421 (10224421)	N	0,00	A-1	35 231,98	8,47	F	FIXE	0,000	3 914,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
10268071/01 (10268071)	N	0,00	A-1	73 332,58	8,47	F	FIXE	0,000	8 148,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
10275221/01 (10275221)	N	0,00	A-1	71 590,82	8,47	F	FIXE	0,000	7 954,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
10305321/01 (10305321)	N	0,00	A-1	88 650,00	8,73	F	FIXE	0,000	9 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
10364102/01 (10364102)	N	0,00	A-1	107 687,80	10,67	F	FIXE	0,000	9 789,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
10381432 (10381432)	N	0,00	A-1	100 387,48	10,32	F	FIXE	0,000	9 126,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
10389822/01 (10389822)	N	0,00	A-1	47 586,72	10,67	F	FIXE	0,000	4 326,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
1044333 (1044333-02)	N	0,00	A-1	72 250,54	12,57	F	FIXE	0,000	5 557,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
10443332/1 (1044333-01)	N	0,00	A-1	61 135,08	10,33	F	FIXE	0,000	5 557,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
10456902/01 (10456902)	N	0,00	A-1	112 418,52	10,32	F	FIXE	0,000	10 219,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
10493211/01 (10493211)	N	0,00	A-1	72 303,72	10,67	F	FIXE	0,000	6 573,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
10517982/01 (10517982)	N	0,00	A-1	96 465,60	11,36	F	FIXE	0,000	8 038,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
10518252/01 (10518252)	N	0,00	A-1	92 019,19	11,36	F	FIXE	0,000	7 668,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
10552252/01 (10552252)	N	0,00	A-1	81 966,41	11,36	F	FIXE	0,000	6 830,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
10559812/01 (10559812)	N	0,00	A-1	105 163,20	11,36	F	FIXE	0,000	8 763,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
10580112/01 (10580112)	N	0,00	A-1	28 594,39	11,36	F	FIXE	0,000	2 382,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
10580412/01 (10580412)	N	0,00	A-1	30 778,39	11,36	F	FIXE	0,000	2 564,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
10580432/01 (10580432)	N	0,00	A-1	31 001,59	11,36	F	FIXE	0,000	2 583,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
10592142/01 (10592142)	N	0,00	A-1	31 015,20	11,36	F	FIXE	0,000	2 584,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
1059803 (1059803)	N	0,00	A-1	104 824,20	12,21	F	FIXE	0,000	8 063,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
10598031 (10598031)	N	0,00	A-1	62 894,00	12,82	F	FIXE	0,000	4 838,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1062648 (1062648)	N	0,00	A-1	58 639,54	12,21	F	FIXE	0,000	4 510,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
1063696 (1063696)	N	0,00	A-1	44 620,34	12,21	F	FIXE	0,000	3 432,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
1064459-01 (1064459-01)	N	0,00	A-1	72 736,74	12,49	F	FIXE	0,000	5 595,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
1064459-02 (1064459-02)	N	0,00	A-1	78 331,87	13,91	F	FIXE	0,000	5 595,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
1064461 (1064461)	N	0,00	A-1	110 804,20	12,49	F	FIXE	0,000	8 523,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
1065406 (1065406)	N	0,00	A-1	98 700,34	12,49	F	FIXE	0,000	7 592,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
1065407 (1065407)	N	0,00	A-1	75 551,66	12,86	F	FIXE	0,000	5 811,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
1065408 (1065408)	N	0,00	A-1	70 928,86	12,21	F	FIXE	0,000	5 456,07	0,00	0,00	0,00	0,00	

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N												ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice					
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)			
1067068 (1067068)	N	0,00	A-1	128 093,34	12,51	F	FIXE	0,000	9 853,33	0,00	0,00	0,00	0,00	
1068037 (1068037)	N	0,00	A-1	65 921,26	12,96	F	FIXE	0,000	5 070,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
1070059 (1070059)	N	0,00	A-1	88 825,54	12,82	F	FIXE	0,000	6 832,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
1070676 (1070676)	N	0,00	A-1	27 357,87	13,53	F	FIXE	0,000	1 954,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
1071000 (1071000)	N	0,00	A-1	49 533,46	12,95	F	FIXE	0,000	3 810,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
1071076 (1071076)	N	0,00	A-1	98 095,40	12,82	F	FIXE	0,000	7 545,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
1072186 (1072186)	N	0,00	A-1	60 703,94	12,82	F	FIXE	0,000	4 669,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
1072187 (1072187)	N	0,00	A-1	23 912,20	12,82	F	FIXE	0,000	1 839,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
1072188 (1072188)	N	0,00	A-1	68 477,94	12,82	F	FIXE	0,000	5 267,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
1072592 (1072592)	N	0,00	A-1	71 172,27	13,53	F	FIXE	0,000	5 083,73	0,00	0,00	0,00	0,00	
1073858 (1073858)	N	0,00	A-1	52 657,73	13,49	F	FIXE	0,000	3 761,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
1074358 (1074358)	N	0,00	A-1	96 087,60	13,53	F	FIXE	0,000	6 863,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
1077833 (1077833)	N	0,00	A-1	30 616,13	13,58	F	FIXE	0,000	2 186,87	0,00	0,00	0,00	0,00	
1079096 (1079096)	N	0,00	A-1	26 455,33	13,68	F	FIXE	0,000	1 889,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
1079183 (1079183)	N	0,00	A-1	16 760,80	13,68	F	FIXE	0,000	1 197,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
1079185 (1079185)	N	0,00	A-1	49 470,40	13,68	F	FIXE	0,000	3 533,60	0,00	0,00	0,00	0,00	
1079243 (1079243)	N	0,00	A-1	66 142,53	13,69	F	FIXE	0,000	4 724,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
1079781 (1079781)	N	0,00	A-1	48 563,20	13,89	F	FIXE	0,000	3 468,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
1080669 (1080669)	N	0,00	A-1	23 989,47	13,89	F	FIXE	0,000	1 713,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
1081308 (1081308)	N	0,00	A-1	50 785,00	14,56	F	FIXE	0,000	3 385,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
1081309 (1081309)	N	0,00	A-1	32 027,00	14,24	F	FIXE	0,000	2 135,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
1081690 (1081690)	N	0,00	A-1	68 567,00	14,24	F	FIXE	0,000	4 571,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
1081693 (1081693)	N	0,00	A-1	45 966,00	14,24	F	FIXE	0,000	3 064,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
1081694 (1081694)	N	0,00	A-1	31 429,00	14,26	F	FIXE	0,000	2 095,27	0,00	0,00	0,00	0,00	
1081695 (1081695)	N	0,00	A-1	20 174,00	14,24	F	FIXE	0,000	1 344,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
1082770 (1082770)	N	0,00	A-1	59 826,00	14,55	F	FIXE	0,000	3 988,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
1082771 (1082771)	N	0,00	A-1	84 408,00	14,55	F	FIXE	0,000	5 627,20	0,00	0,00	0,00	0,00	
1083950 (1083950)	N	0,00	A-1	68 092,00	14,71	F	FIXE	0,000	4 539,47	0,00	0,00	0,00	0,00	
1084056 (1084056)	N	0,00	A-1	96 867,00	14,71	F	FIXE	0,000	6 457,80	0,00	0,00	0,00	0,00	
1084421 (1084421)	N	0,00	A-1	34 105,00	14,93	F	FIXE	0,000	2 273,67	0,00	0,00	0,00	0,00	
1085331 (1085331)	N	0,00	A-1	59 671,00	14,71	F	FIXE	0,000	3 978,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
1085736 (1085736)	N	0,00	A-1	124 926,00	14,97	F	FIXE	0,000	8 328,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00		

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		13 677 948,54					1 391 601,65	212 270,64	0,00	33 058,48	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES												IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX												A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS							A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	119	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	13 677 948,54	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1000.00 €	2019-12-23

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	2031 - Frais d'études non suivies de travaux 1	5	23/12/2019
L	2032 - Frais de recherche et de développement	5	23/12/2019
L	2033 - Frais d'insertion	5	23/12/2019
L	2051 - Concessions et droits similaires	3	23/12/2019
L	2087 - Immobilisations incorporelles reçues au titre d'une mise à disposition	15	23/12/2019
L	2088 - Autres immobilisations incorporelles	15	23/12/2019
L	2111 - Terrains nus	0	23/12/2019
L	2115 - Terrains bâties	0	23/12/2019
L	2118 - Autres terrains	0	23/12/2019
L	2121 - Agencements et aménagements de terrains - Terrains nus	15	23/12/2019
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains - Terrains bâties	15	23/12/2019
L	2125 - Agencements et aménagements de terrains - Autres terrains	15	23/12/2019
L	21311 - Bâtiments d'exploitation	50	23/12/2019
L	21315 - Bâtiments administratifs	25	23/12/2019
L	21351 - Install. Gén. - agencements - aménag. des const. - Bât. d'exploitation	15	23/12/2019
L	21355 - Install. Gén. - agencements - aménag. des const. - Bât. administratifs	15	23/12/2019
L	2138 - Autres constructions	15	23/12/2019
L	21531 - Réseaux d'adduction d'eau	60	23/12/2019
L	21532 - Réseaux d'assainissement	60	23/12/2019
L	2154 - Matériel industriel	10	23/12/2019
L	2155 - Outilage industriel	10	23/12/2019
L	21561 - Matériel spécifique d'exploitation - Service de distribution d'eau	10	23/12/2019
L	21562 - Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	10	23/12/2019
L	2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	10	23/12/2019
L	21711 - Terrains nus	0	23/12/2019
L	21715 - Terrains bâties	0	23/12/2019
L	21718 - Autres terrains	0	23/12/2019
L	21721 - Agencements et aménagements de terrains - Terrains nus	15	23/12/2019
L	21725 - Agencements et aménagements de terrains - Terrains bâties	15	23/12/2019
L	21728 - Agencements et aménagements de terrains - Autres terrains	15	23/12/2019
L	217311 - Constructions - Bâtiments d'exploitation	50	23/12/2019
L	217315 - Construction - Bâtiments administratifs	25	23/12/2019
L	21351 - Install. Gén. - agencements - aménag. des const. - Bât. d'exploitation	15	23/12/2019
L	217355 - Install. Gén. - agencements - aménag. des const. - Bât. Administratifs	15	23/12/2019
L	21738 - Autres constructions	15	23/12/2019
L	217531 - Installations à caractère spécifique - Réseaux d'adduction d'eau	60	23/12/2019
L	217532 - Installations à caractère spécifique - Réseaux d'assainissement	60	23/12/2019
L	21754 - Matériel industriel	10	23/12/2019

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	21755 - Outilage industriel	10	23/12/2019
L	217561 - Matériel spécifique d'exploitation - Service de distribution d'eau	10	23/12/2019
L	217562 - Matériel spécifique d'exploitation - Service d'assainissement	10	23/12/2019
L	21757 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	15	23/12/2019
L	21782 - Matériel de transport - Véhicules légers, vélos	5	23/12/2019
L	21782 - Matériel de transport - Utilitaires, fourgonnettes	7	23/12/2019
L	21782 - Matériel de transport - Camions, gros utilitaires	10	23/12/2019
L	21783 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	23/12/2019
L	21784 - Mobilier	10	23/12/2019
L	21786 - Emballages récupérables	10	23/12/2019
L	21788 - Autres	10	23/12/2019
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	15	23/12/2019
L	2182 - Matériel de transport - Véhicules légers, vélos	5	23/12/2019
L	2182 - Matériel de transport - Utilitaires, fourgonnettes	7	23/12/2019
L	2182 - Matériel de transport - Camions, gros utilitaires	10	23/12/2019
L	2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5	23/12/2019
L	2184 - Mobilier	10	23/12/2019
L	2185 - Cheptel	10	23/12/2019
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	10	23/12/2019
L	261 - Titres de participation	0	23/12/2019
L	266 - Autres formes de participation	0	23/12/2019
L	271 - Titres immobilisés (droits de propriété)	0	23/12/2019
L	272 - Titres immobilisés (droits de créance)	0	23/12/2019
L	274 - Prêts	0	23/12/2019
L	275 - Dépôts et cautionnements versés	0	23/12/2019
L	2761 - Créances pour avances en garantie d'emprunt	0	23/12/2019
L	2763 - Créances sur des collectivités et établissements publics	0	23/12/2019
L	2764 - Créances sur des particuliers et autres personnes de droit privé	0	23/12/2019

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 762 800,00	I 1 762 800,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 570 000,00	1 570 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 080 000,00	1 080 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	490 000,00	490 000,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		192 800,00	192 800,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	192 800,00	192 800,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 762 800,00	141 877,86	0,00	1 904 677,86

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES		A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	6 246 167,33	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	1 300 000,00	1 300 000,00
10222	FCTVA	1 300 000,00	1 300 000,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	4 946 167,33	4 946 167,33
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
281351	<i>Aménagement Bâtiments d'exploitation</i>	2 382 626,89	2 382 626,89
29...	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		
39...	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		
021	<i>Virement de la section d'exploitation</i>	2 563 540,44	2 563 540,44

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	6 246 167,33	251 254,00	0,00	0,00	6 497 421,33

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (6)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Incrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
9191403003/2014 AP SCHEMA DIRECTEUR DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	1 406 478,34	4 925,08	1 411 403,42	1 406 478,34	4 925,08	0,00
9191403004/2014 AP TRAVAUX DE RESEAUX LIES AU PROLONGEMENT DU T1	3 497 713,55	-41 993,60	3 455 719,95	3 247 713,55	208 006,40	0,00
9191703004/2018 ETUDES ET TRAVAUX PRU 2	300 000,00	582 235,33	882 235,33	200 000,00	280 000,00	402 235,33
9191703007/2020 REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2020-2025	0,00	50 000 000,00	50 000 000,00	0,00	3 700 000,00	46 300 000,00
9191703002/2017 REMBOURSEMENT DES TRAVAUX DU PRU1-ASSAINISSEMENT	3 000 000,00	0,00	3 000 000,00	474 659,18	500 000,00	2 025 340,82
9191703006/2018 TRAVAUX DE MODERNISATION DES BASSINS ET TELESURVEI	892 000,00	0,00	892 000,00	0,00	60 000,00	832 000,00
9191703001/2017 TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'EXTENSION DE RESEAU	8 327 848,91	0,00	8 327 848,91	8 327 848,91	0,00	0,00
9191703003/2018 TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2018	9 980 000,00	0,00	9 980 000,00	9 014 609,04	955 391,87	9 999,09
9191703005/2018 TVX DE REHABILITATION ET EXTENSION DE RESEAU 2019	11 800 000,00	0,00	11 800 000,00	4 560 000,00	4 560 000,00	2 680 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES					IV		
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					C1.1		

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		21,00	1,00	22,00	18,70	3,00	21,70
Adjoint technique territorial	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	2,00	0,00	2,00	1,80	0,00	1,80
Ingénieur en chef	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien	B	3,00	1,00	4,00	0,90	3,00	3,90
Technicien principal de 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal de 2ème classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		24,00	1,00	25,00	20,70	4,00	24,70

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

EPT EST ENSEMBLE - BUDGET ASSAINISSEMENT - BP - 2020

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES					IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N					C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint administratif territorial	C	ADM	330,00	0,00	3-b	CDD
Technicien	B	TECH	343,00	0,00	3-4	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a^o : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1^o : absence de cadre d'emplois des fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.3-3-2^o : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.3-3-3^o : emplois de secrétaires de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.3-3-4^o : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.3-3-5^o : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Gérard COSME

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .